Stage (étranger compris)

Infos pratiques

- ECTS : 7.5
- **Période de l'année** : Enseignement huitième semestre
- **Composante** : Langues et cultures étrangères
- **Code ELP** : 5V8TISAP

Présentation

Stage : durée minimum 2 mois - durée maximum 6 mois

NB jusqu'à 2 mois votre stage peut ne pas être rémunéré ; au-delà, une rémunération minimale est obligatoire.

Le stage peut avoir lieu en France ou à l'étranger. Il donne la possibilité de découvrir le monde de la traduction audio-visuelle ou économique et juridique d'un point de vue professionnel. Il se fait de préférence en entreprise (les stages à distance sont acceptés) ou auprès d'une association. De la nature du stage dépend la validation par l'équipe pédagogique puis par le service des stages de la convention. Les CDD ou CDI (à temps partiel) dans ces domaines sont acceptés et permettent de valider le diplôme.

Pour les aspects techniques (cadre réglementaire, demande d'agrément, conventions de stage...), voir directement avec le bureau des stages https://etudiants.parisnanterre.fr/stages-et-emplois-190580.kjsp?RH=1253625332962&RF=1287736971714

Course Description

Internship, 2 to 6 months (a 2 month-internship may not be paid; beyond 2 months a minimum salary is compulsory).

Your internship may be conducted in France or abroad. It is an opportunity to discover audiovisual or business and law translation from a professional point of view. It should preferably be done as part of a company or association, but distance work is accepted in M1. Job contracts are also accepted.

For technical aspects (contract, length...), please contact the internship office directly

https://etudiants.parisnanterre.fr/stages-et-emplois-190580.kjsp?RH=1253625332962&RF=1287736971714

Objectifs

Acquérir une première expérience professionnelle dans le domaine de traduction choisi et dresser un bilan de son expérience et de ses acquis à travers la rédaction d'un rapport de stage.

Évaluation

Mémoire (5V8TIMEP) – 15 ECTS : Rédaction d'un mémoire de stage

Rédaction d'un mémoire de stage portant sur l'expérience acquise pendant celui-ci et permettant de mettre en évidence une réflexion critique sur la ou les activités exercées pendant la durée du stage.

Modalité d'évaluation : le stage et le mémoire sont validés conjointement par la note obtenue après soutenance du mémoire devant un jury composé de votre enseignant-référent. *Il revient à votre enseignant-référent de fixer la date de soutenance.*

USAGE DE L'I.A.

Dans le cadre de cet EC, l'usage de l'IA pour rédiger le mémoire de stage soumis à évaluation est interdit. Vous n'avez pas le droit de faire appel à une IA générative à des fins de documentation, recherche d'idées, construction, rédaction ou édition (hors usages de recherche web augmentée, de correction orthographique et syntaxique).

Contact(s)

- Myriam-isabelle Ducrocq
  Responsable pédagogique
  mducrocq@parisnanterre.fr

> Sylvie Kleiman lafon
Responsable pédagogique
sylvie.kl@parisnanterre.fr